



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 4111

Texte de la question

NOUVELLE-CALÉDONIE

M. le président. La parole est à M. Philippe Dunoyer.

M. Philippe Dunoyer. Permettez-moi de commencer par exprimer, au nom du groupe UDI-I, notre indignation face à l'agression qu'a subie le Président de la République et notre condamnation sans réserve de son ou de ses auteurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-I et LaREM, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.*)

Monsieur le Premier ministre, après une semaine de rencontres et d'échanges avec les formations politiques calédoniennes dans la perspective du troisième référendum d'autodétermination, et sous l'autorité du ministre des outre-mer, un cap a été fixé.

D'une part, la date du 12 décembre 2021 a été retenue pour l'organisation de la troisième et ultime consultation prévue par l'accord de Nouméa. Pour la première fois, le référendum sera éclairé, conformément à une attente que nous formulons de longue date : un document analysant les conséquences du oui et du non, préparé par les services de l'État, sera diffusé aux Calédoniens.

D'autre part, une nouvelle ère post-accord de Nouméa a été ouverte, la date du 30 juin 2023 ayant été arrêtée pour la tenue d'un référendum de projet visant, cette fois, l'approbation des nouvelles institutions calédoniennes.

Enfin, le Gouvernement a précisé que le chemin qui mène au référendum du 12 décembre sera, lui aussi, éclairé puisque la discussion sur l'avenir institutionnel doit nécessairement commencer avant la troisième consultation, même si elle ne pourra trouver sa validation définitive qu'après.

Mon collègue Philippe Gomès et moi-même serons reçus très prochainement par le ministre des outre-mer pour approfondir cette démarche d'autant plus indispensable que le résultat du deuxième référendum – 53 % contre 47 % – rend probable la victoire électorale d'une courte tête de l'un des deux camps.

Le Président de la République, lors de son déplacement en Nouvelle-Calédonie en mai 2018, faisant référence à notre histoire, avait déclaré : « Il est tellement difficile de tendre la main et il est tellement difficile d'accepter la main tendue, mais c'est bien ce qu'il fallait faire. »

M. Pierre Cordier. Encore une phrase historique !

M. Philippe Dunoyer. Plus que jamais, à la veille du troisième référendum, il nous semble indispensable de garder cette phrase en mémoire. Comment le Gouvernement entend-il prolonger dans les prochains mois la

dynamique engagée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le député, je vous remercie d'avoir assez bien résumé ce qui s'est passé la semaine dernière à l'occasion de la visite à Paris d'une délégation de représentants de différentes formations de Nouvelle-Calédonie. Vous avez vous-même été reçu par le ministre des outre-mer et par moi-même. Je voudrais d'ailleurs souligner devant la représentation nationale l'important travail préparatoire qui avait précédé cette séance de concertation, conduite, vous l'avez rappelé, sous la houlette du ministre des outre-mer.

Nous devons, sur tous les bancs, nous réjouir, me semble-t-il, de l'esprit de dialogue et de responsabilité qui a présidé à ces discussions et permis au Gouvernement, dont c'est la responsabilité, d'arrêter la date de la troisième consultation référendaire au 12 décembre prochain.

Ce n'était pas évident, vous le savez, monsieur le député : il fallait – et c'est la première fois – que nous éclairions de la façon la plus nette, non seulement les délégations qui sont venues, mais aussi l'ensemble des habitants de ce territoire sur les conséquences très précises du oui ou du non. C'est la première chose que nous avons faite.

Ensuite, il fallait, alors que nous souhaitons achever ce cycle dit de l'accord de Nouméa, préparer la phase suivante et entamer sans délai la concertation : la concertation encore, la concertation toujours. C'est parti et, nous l'espérons, bien parti.

Troisième élément, que vous n'avez pas précisé mais que je veux rappeler à la représentation nationale : nous avons invité les parties, et l'État y prendra toute sa part, non seulement à discuter des questions institutionnelles majeures pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, mais également à s'emparer de la question de la réduction des inégalités et du développement économique de ce territoire, qui est une composante essentielle au succès de la démarche que nous avons entamée avec eux.

Qu'allons-nous faire, demandez-vous ? Eh bien nous allons poursuivre dans cette voie, celle du dialogue et de la concertation, pour essayer d'inventer ensemble un avenir nouveau pour la Nouvelle-Calédonie. (*M. Philippe Gomès et M. Thierry Benoit applaudissent.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Dunoyer](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4111

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juin 2021](#)